

# INVESTIR EN PRÉSERVANT LE CADRE DE VIE

**Malgré le contexte difficile des finances publiques, et sans augmenter les impôts des ménages, MACS continue à mener une politique d'investissement volontariste pour développer le territoire et améliorer la qualité des services publics.**

En 2019, **un tiers du budget** annuel de 125 millions d'euros sera consacré à des investissements majeurs.

*Quelques exemples :*

**10 M€** pour l'aménagement de voirie ;

*(13 nouvelles opérations engagées d'ici l'été qui s'ajoutent au 42 déjà réalisées depuis 2015 dans le cadre du PPI voirie) ;*

**6,5 M€** pour les travaux d'extension et d'aménagement de nouvelles zones d'activités économiques ;

*(11 ha supplémentaires répartis sur les zones de Magescq, Saubrigues, Soustons, et Tosse)*

**3,9 M€** en faveur de la mobilité, du transport et des liaisons douces ;

*(nouveau bateau passeur 100 % électrique ; travaux de sécurisation des arrêts de bus ; création de 18 km supplémentaires aménagés cette année qui s'ajoutent aux 110 km déjà réalisés par MACS, dont 11 km pour la "boucle centre" visant à faciliter les déplacements quotidiens entre Angresse, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Saubion, Seignosse, Soorts-Hossegor et Tosse) ;*

**2,7 M€** pour la création de 3 pôles sportifs *(le pôle Activités Physiques de Pleine Nature à Soustons, le pôle Acrobaties et Glisse à Capbreton et le pôle Rugby à Saint-Vincent-de-Tyrosse) ;*

**2,2 M€** pour le développement du numérique

*(MACS participe notamment au financement du déploiement de la fibre optique à l'abonné assuré par le Sydec, 350 € par prise) ;*

**2,1 M€** pour le désensablement du lac d'Hossegor et la restauration du trait de côte de la plage du Santocha ;

**1,5 M€** en faveur de l'urbanisme (PLUI) et du logement social.

**1,5 M€** pour le réaménagement du port de Capbreton *(Môle Biasini)*.



**78 M€**  
investis sur le mandat



Maintien de la fiscalité des  
ménages



Une aide significative  
aux associations

**92 associations**

contribuant au bien-vivre ensemble  
sur le territoire bénéficient de près de

**750 000 € de subventions**

soit une progression de 20% depuis 2016. MACS  
verse en outre 5 € pour chacun  
des 5 150 licenciés de 80 clubs sportifs du territoire.



Une capacité d'autofinancement  
importante

**5 M€**

pour financer ses projets

## Un budget équilibré pour un territoire prospère

Investir pour l'avenir du territoire : c'est l'objectif que se fixent les élus de MACS. Ainsi, le budget maîtrisé de ce mandat permet de dégager de l'autofinancement et un niveau d'investissement élevé, tandis que l'endettement et l'impact fiscal global pour les contribuables restent stables.

# 78 M€

INVESTIS DEPUIS 2014

40 %

15 %

22 %

23 %



- Routes
- Liaisons douces
- Bâtiments
- Terrains



- Développement économique
- Zones d'activités économiques
- Tourisme
- Urbanisme
- Numérique
- Logement



- Environnement
- Gestion des déchets
- Mobilité pour tous
- Port et lac



- Numérique éducatif
- Culture
- Sports
- Pôle culinaire
- CIAS

## Les clés d'un pilotage performant

### Privilégier l'économie locale

77 % du montant total des achats de MACS sont réalisés chez des prestataires locaux (départements 40 et 64). En 2018, sur les 70 marchés publics lancés par MACS, près de 2 sur 3 ont été remportés par des entreprises implantées localement.

### Maîtriser l'endettement

En 2018, l'endettement de MACS est resté stable malgré 2,6 M€ d'emprunt, grâce à la remise à plat de la dette, les taux d'intérêts avantageux et la non souscription de prêt entre 2015 et 2017.

### Accompagner les agents

Pour l'année 2019, les dépenses de fonctionnement évoluent à 37,8 M€, les charges de personnel augmentant de 6 %. Cette hausse s'explique par l'introduction d'une part variable dans la rémunération liée au présentisme et à l'atteinte des objectifs, ainsi qu'à la création d'une indemnité de départ volontaire destinée aux fonctionnaires désirant quitter la fonction publique (pour pallier au manque d'allocation chômage).

### Développer l'investissement par habitant

Il est de 562 € en 2019. La capacité d'autofinancement, rendue possible grâce à la maîtrise des dépenses et de la dette, a permis ce bel effort !



**JEAN-CLAUDE DAULOUEDE**

Vice-Président en charge des finances

### Quels sont les liens de solidarité financière entre MACS et les communes ?

MACS reverse une partie de la fiscalité perçue au profit des communes. Il s'agit de l'attribution de compensation (4 M€ en 2019). MACS accompagne aussi les communes dans leurs projets, via des aides financières pour des équipements (sportifs, scolaires, associatifs...), l'aménagement de voirie, la construction ou la rénovation de logements sociaux et de bâtiments en faveur de la transition énergétique : 6,2 M€ leur seront ainsi versés en 2019.

### Existe-t-il une solidarité financière entre les 23 communes ?

Un nouveau dispositif rentre en vigueur en 2019 : il crée à la fois de la solidarité envers les communes moins importantes, pour garantir un développement homogène du territoire, et une reconnaissance financière pour les communes pourvoyeuses d'activité économique. Cette péréquation territoriale concerne le partage du produit de foncier bâti nouveau, acquitté par les entreprises à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 (date de transfert de la totalité des zones d'activités vers MACS). Ce mécanisme de distribution ne génère aucune charge supplémentaire pour les entreprises et bénéficie uniquement aux communes, MACS ne recevant aucun avantage de ce dispositif.

## Les taux de fiscalité 2019

Les taux de fiscalité des ménages restent identiques. La cotisation foncière des entreprises évoluera de 26,29 % à 26,43 %.

| Taxes                         | Taux 2018 | Proposition de taux pour 2019 |
|-------------------------------|-----------|-------------------------------|
| Taxe d'habitation             | 9,67 %    | <b>9,67 %</b>                 |
| Taxe foncière sur le bâti     | 4,66 %    | <b>4,66 %</b>                 |
| Taxe foncière sur le non bâti | 16,23 %   | <b>16,23 %</b>                |
| TEOM*                         | 11,21 %   | <b>11,21 %</b>                |
| CFE**                         | 26,29 %   | <b>26,43 %</b>                |

\*TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

\*\*CFE : Cotisation Foncière des Entreprises

## DES TEMPS FORTS POUR L'EMPLOI

MACS organise avec ses partenaires deux événements pour faciliter le recrutement et répondre aux besoins du territoire. Le Forum des emplois saisonniers, que l'on ne présente plus, se tient début avril à Capbreton, en partenariat avec Pôle emploi, pour préparer la saison touristique. Début mai, un forum emploi spécialisé sur l'aide à domicile est prévu à Soustons, pour faire découvrir un secteur qui recrute, et pour lequel des formations sont proposées, et qui reste pourtant encore mal connu du grand public.



### LE FORUM DES EMPLOIS SAISONNIERS

Vendredi 5 avril de 14h à 17h

Capbreton - hall des sports, rue du Stade

Plus de **40 entreprises** sont présentes pour **plus de 700 postes à pourvoir** dans les domaines de l'hôtellerie-restauration, le commerce, la grande distribution, l'industrie agroalimentaire ou les services.

*Entretiens sous forme de job dating  
Se munir de plusieurs CV*

### L'ESCALE ÉCO, UN LIEU DÉDIÉ À L'ÉCONOMIE

Cet espace d'accueil accompagne non seulement les créateurs et chefs d'entreprises mais aussi les salariés en recherche d'une formation, d'un stage, d'un emploi...

Accueil individualisé et possibilité de participer à des ateliers gratuits en petits groupes sur différents thèmes.  
**plus d'infos sur [cc-macs.org](http://cc-macs.org)**

Pôle Caunègre  
14 avenue du Maréchal leclerc,  
à Soustons  
1<sup>er</sup> étage  
lundi, mardi, mercredi, jeudi :  
9h00-12h15 / 13h30-17h15  
vendredi : 9h00-12h15  
Tél : 05 58 70 06 96

### LE FORUM EMPLOI DES AIDES À DOMICILE

Vendredi 3 mai de 9h à 12h

Soustons - Salle A Noste

L'objectif de cette première édition est de **présenter le métier** d'aide à domicile et de **faciliter la mise en relation** avec les organismes de formation et les collectivités qui recrutent, comme Le CIAS de MACS.

Au programme :

- Reportage sur le métier d'aide à domicile ;
- Témoignages d'aides à domicile en poste ;
- Présentation du métier ;
- Les formations envisageables ;
- Ateliers sous forme de job dating.



CONTACT PRESSE  
Marion Parailous  
06 37 32 94 47